

Quel 2015 pour l'AEN ?

Comme pour les « marronniers » de la presse, décembre 2014 a fait apparaître dans La Baille précédente l'annonce du besoin de renouvellement du Conseil d'Administration de notre association ; ce renouvellement a eu lieu et le nouveau Conseil s'est réuni lundi 15 décembre dernier. Vous trouverez page 53 les noms des titulaires et vous y constaterez, si vous avez gardé la liste antérieure, que votre serviteur est monté d'un étage, passant de la case de chancelier à celle de président, le conseil ayant en effet eu la bonté d'accorder la confiance à ma candidature.

Comme mon mandat ne peut dépasser deux ans, ayant déjà passé six ans au Conseil, vous ne m'y retrouverez plus au prochain tour.

D'ici là mes efforts tendront en premier lieu à maintenir les actions initiées par mes prédécesseurs et à faire aboutir les évolutions entreprises en les menant à bien de la façon la plus harmonieuse possible :

- Défendre la place de l'AEN comme association de Grande Ecole ;
- Terminer la montée en puissance du Service Carrière ;
- Renforcer les actions du Chancelier : aides aux stages, à la formation, à la prévention ;
- Faire jouer la solidarité entre les associations d'officiers de la marine en donnant vie à l'Alliance Navale sans gommer les spécificités des associations, et en hébergeant rue d'Amsterdam certaines dont la Marine n'assure plus le soutien ;
- Améliorer notre connaissance et nos capacités d'emploi des réseaux après avoir reformulé notre politique de communication ;
- Mener à bien d'ici le printemps prochain l'entrée en service du SIRAM (Système d'Information Rénové Associations Marine).
- Enfin, maintenir la situation financière de l'association sans restreindre les investissements indispensables.

En second lieu, ce « second lieu » n'étant pas le plus facile mais simplement le plus récent puisqu'il intervient à la date de rédaction de cet éditorial, prendre acte de l'annonce le 19 décembre dernier d'un projet de loi accordant aux militaires le droit d'association professionnelle. J'ai évoqué plus haut le souci d'harmonie dans la menée à bien des évolutions ; je m'efforcerai de poursuivre dans ce sens.

La tâche induite par ce projet de loi ne se substituant pas aux précédentes, l'année sera rude pour l'association ! Mais j'ai confiance dans l'équipe qui rassemble bureau, conseil, représentants locaux, chargés de mission.

Comme au théâtre qui ne connaît pas de « petit rôle », toutes les énergies sont nécessaires et je remercie par avance tous les titulaires, porteurs de projets, membres d'une équipe, assistants, suppléants, etc.

De façon un peu moins formelle, mais avec tout mon cœur, je vous souhaite à toutes et à tous camarades, familles et enfants, navigants et citoyens, actifs officiels et actifs complémentaires, un Joyeux Noël et une excellente année 2015. Qu'elle vous apporte joie et bonheur, et que notre association apporte à celles et ceux qui en ont besoin toute l'aide qu'ils sont en droit d'attendre de sa part.



Xavier Roux (EN 67)
Président de l'AEN et de la FAOMA

2015

La fin de l'année 2014 aura vu deux relèves importantes concernant notre association. La première concerne la « famille Marine » : c'est celle de Jean de Cointet qui a cédé le 15 décembre ses fonctions de président de l'AEN à Xavier Roux, jusqu'ici chancelier. Cette présidence a été courte puisqu'elle avait débuté en décembre 2012, mais elle s'est avérée particulièrement riche. En effet, alors que Bernard Capart avait conduit la mutation indispensable des statuts de l'association pour prendre en compte le changement accéléré des profils des élèves de l'École navale qu'il s'agisse de leur recrutement ou de leurs perspectives de carrière, Jean de Cointet a poursuivi cette rénovation en fédérant, lui, la quasi-totalité des associations d'officiers de la Marine au sein de l'Alliance navale qu'il a créée. Constituant ainsi un ensemble cohérent et représentatif des différents corps d'officiers, cette dernière permet de resserrer les rangs autour d'intérêts communs, dans une période difficile tout en mutualisant les moyens et les atouts de chaque association. Elle offre enfin une structure capable de pallier le désengagement progressif de la Marine, tant de ses implantations immobilières que des aides qu'elle apportait en personnel détaché. Il est probable qu'en l'absence de ce soutien et faute d'avoir procédé à ce regroupement, certaines auraient probablement fini par disparaître. Chacun connaît notre nouveau président et l'action inlassable qu'il a conduite, chancelier, au profit de l'entraide à l'égard de nos camarades ou de leurs familles dans la difficulté. A charge pour lui maintenant de parfaire la rénovation entreprise depuis plus de dix ans, qu'il s'agisse du service carrière qui devrait maintenant atteindre sa vitesse de croisière ou de la nouvelle Alliance navale qu'il reste à installer dans ses structures définitives.

La deuxième concerne le monde maritime qui a vu, lors de la clôture des dernières Assises de la mer, la passation de suite entre Francis Vallat et Frédéric Moncany de Saint Aignan à la tête du Cluster maritime. Ces Assises qui rassemblaient plus de mille sept cent personnes représentatives de l'ensemble de la communauté maritime française, ont montré par leur succès à quel point la mer était devenue un enjeu national majeur. Chacun mesurera le chemin parcouru depuis quelques années : il est immense et on le doit à l'action de Francis Vallat à travers ce Cluster maritime dont il a été le fondateur et le président ambitieux jusqu'à aujourd'hui. Par son charisme et son talent personnel, il aura ainsi, sans heurts ni conflits, réussi à fédérer en un ensemble uni et homogène un monde morcelé, connu plutôt jusqu'alors pour cultiver ses différences. Bernard Rogel, en habitué de ces Assises, a ainsi témoigné par sa présence combien la Marine s'est fondue dans cet ensemble. Bienvenue et tous nos vœux de réussite à Frédéric Moncany de Saint Aignan pour poursuivre l'œuvre de Francis Vallat.

★

Au moment où vous lirez ces lignes, le seuil de l'année 2015 sera franchi. Je ne saurais donc terminer ce propos sans, au nom de *la Baille* et de son comité de rédaction, adresser à nos lecteurs tous nos vœux pour l'année qui commence.

Je profite aussi de cette occasion pour remercier tous les lecteurs, ils sont nombreux, qui nous ont encouragés tout au long de l'année.

Nous recevons de plus en plus de propositions d'articles, le courrier des lecteurs et les tribunes libres commencent à donner lieu à de vrais débats, même si certains peuvent tourner parfois à la polémique. C'est la preuve que *la Baille* est lue, donc qu'elle vit, ce qui me remplit d'une très grande satisfaction. Merci à tous.

François Pézard (EN 64)
Rédacteur en chef



1  Editorial

2  Point de vue

4  Mémorial

5  Actualité

Les crédits de la mission "Défense"

par Bernard Collin

L'X au rapport

par Bernard Collin

9  Histoire

Cuirassé Bouvet : pourquoi a-t-il chaviré ?

par Bernard Collin

Il y a 50 ans le général De Gaulle inaugurerait l'École navale

par Morgane Barey

Dans la foulée du cortège

par Frédéric Cardosa



9

18  Sciences

Le temps serait-il quantique ?

par Michel Bourgoïn



14

23  Tribune Libre

Le débat stratégique

par Jean Dufourcq

La Marine : la plus ancienne des ingénieries modernes

par Jean-François Bossu

De deux guerres ou trois

par Philippe Boudin

Vaine solidarité européenne ?

par François Pézard



42
4 Casquette d'officier de marine
1830. Ancien sigle en 1878

41  Culture

La mer en musique, Outremer de Bernard Parmegiani

par Jérôme Collin

Casquette et galons dorés

par Jacques Tupet

Mots disparus en français, conservés en anglais

par Pierre Deloye

46  Chronique

Les oisivetés d'un frégaton sur coffre

par Luc de Rancourt

27  Service Carrière

47  Trop sérieux s'@bstenir

37  Ecole navale

53  Vie des Associations



18

L'enseigne de vaisseau Nouël de Kérangué

Yves **Nouël de Kérangué** naît le 17 décembre 1887 à Kérity, dans les Côtes-du-Nord. À l'âge de 13 ans, il perd son père, capitaine de chasseurs à pied. Sa mère s'étant établie à La Flèche, il fait ses études au Prytanée militaire (matricule 6236) et intègre l'École polytechnique en 1907. Il opte pour la Marine en 1910 et sert dans la 1^{re} Armée navale sur le cuirassé *Mirabeau*.

Le 13 juin 1912, en congé sans solde et hors cadre, il est ingénieur à la Société française du port de Rio Grande do Sul (Brésil).

Le 9 août 1914, le ministre de la Marine propose au département de la Guerre de lui céder ses disponibilités en matériel d'artillerie avec le personnel correspondant pour renforcer les opérations de siège. Cette proposition est acceptée le 15 août et après examen des stocks de munitions, la Marine offre 9 pièces de 140 mm et 9 pièces de 160¹. Tandis que ces pourparlers ont lieu, les Allemands s'avancent vers Paris et la menace devient si pressante qu'il est demandé à la Marine d'envoyer immédiatement les pièces promises et le personnel nécessaire afin de les utiliser pour la défense de la capitale.

Rappelé en 1914, l'EV1 Nouël de Kérangué est affecté au régiment des Canonniers marins constitué le 30 août avec 2000 hommes sous le commandement du capitaine de vaisseau Amet pour armer les forts qui défendent Paris. En complément des pièces de 155 mm et de 120 mm

de l'armée de Terre, la Marine fournit dès le 1^{er} septembre des canons prélevés sur des navires anciens destinés à être désarmés progressivement. Une fois le danger écarté de Paris, les batteries sont réparties sur tout le front, les premières étant envoyées à Toul et à Verdun, d'autres embarquées sur des péniches baptisées "canonnières fluviales", d'autres enfin installées sur des chariots spéciaux permettant de déplacer par la route les canons montés sur leur affût.

Les observateurs du régiment des Canonniers marins sont très appréciés car, courageux et habitués à "voir", ils renseignent efficacement le commandement. Le 25 avril 1915 Nouël de Kérangué qui en fait partie est enseveli par un obus de 305 et ses hommes le dégagent avec difficulté. Il est cité à l'ordre de la 1^{re} Armée par décision du 26 mai :

"A rendu les plus grands services dans un poste

d'observation où il s'est fait remarquer par son attitude énergique sous le feu. Le 25 avril a continué malgré un violent bombardement à observer jusqu'au moment où un obus de gros calibre a démoli son observatoire. A été fortement contusionné et mis hors de combat."

Au début du mois d'août 1915, la tendance à déclasser les places fortes non attaquées s'accroît et il est décidé de faire participer des matériels de 160 aux opérations projetées en Champagne. Un groupement de 4 ouvrages fixes est donc constitué dans cette région à raison d'une pièce par ouvrage. L'un d'entre eux est implanté au lieu-dit Bahr el-Ghazal près de Wargemoulin (Marne), localité située à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Verdun. L'EV Nouël de Kérangué qui le commande est tué à cet endroit le 27 octobre 1915 par un éclat d'obus.

Mort pour la France en opérations, il reçoit par décision parue au JO du 27 décembre 1915 la citation suivante à l'ordre de l'Armée :

"Officier de grande valeur et remarquablement doué ; blessé et déjà cité à l'ordre du jour de l'armée, s'est toujours fait remarquer par sa valeur personnelle hors de pair autant que par le courage calme qui était sa caractéristique. En dernier lieu, s'est distingué dans le commandement d'une artillerie à grande puissance en accomplissant de la façon la plus brillante le rôle qui lui avait été attribué. Tombé glorieusement au moment où il se rendait à l'appel d'un de ses chefs."

En outre, par décision parue au JO du 7 juin 1919, il est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier.

Le nom d'Yves Nouël de Kérangué figure sur les monuments aux morts de La Flèche et de l'École polytechnique, ainsi que sur les plaques commémoratives de l'église de Caen, de l'église Saint-Thomas de La Flèche, et du Prytanée.

1. En réalité de calibres 138 et 162 mm, ces pièces sont couramment désignées 140 et 160.



D.R.



Monument aux morts de La Flèche



Canon de Marine dans la Marne

D.R.

**Au coucher du soleil comme aux matins glorieux,
nous nous souviendrons d'eux.**